



**MAIRIE DE MERCEY-LE-GRAND**  
**BULLETIN MUNICIPAL n° 340**



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 5 Juillet 2024**

**Présents** : Mmes Christel ANTOINE, Michèle FICHET, Denise MARSOT, Audeline MOMY, Nadia NICOLAS ; Mrs Didier AUBRY, Christophe BONNEFOY, Denis BONNEFOY, Fabien CADOUX, Sébastien LABOURO, Serge SEGUIN.

**Absents excusés** : Danièle HENRY, Laure PALLAUD, Florian BONNET et Michaël LAMBLA donnent respectivement procuration à Didier AUBRY, Audeline MOMY, Sébastien LABOURO et Christophe BONNEFOY.

**MOT DU MAIRE** : Bonnes vacances



Nous sommes à mi-juillet et nous attendons un peu de chaleur pour pouvoir mieux profiter des journées et des soirées d'été. Les moissons sont en cours de récolte et leurs rendements sont très moyens : le monde agricole sait depuis des siècles que son travail est suspendu au climat et à son évolution. Il nous faut accepter les pouvoirs de la nature avec ses caprices qui malheureusement risquent de s'accroître avec le dérèglement climatique qui nous impacte chaque jour un peu plus. La chaleur va revenir mais prévoir la date de son arrivée est délicat. Nous en avons tous besoin de cette chaleur, car le soleil conditionne aussi notre optimisme, notre humeur. L'avantage avec les pluies régulières est que nos nappes phréatiques sont pleines, qu'il n'a pas été nécessaire de réaliser des arrosages.

Profitez lors de ces vacances, de votre famille avec vos enfants, vos petits-enfants, de vos amis. La vie est par définition éphémère et il faut la croquer à pleines dents.

Nous vous donnons rendez-vous pour **deux spectacles gratuits à Mercey** et tous les deux depuis le stade : **le samedi 27 juillet avec du théâtre et du cirque destiné à tous, et le samedi 14 septembre pour les feux d'artifice et notre bal populaire**, en espérant que le beau temps sera de retour.

Le Maire Didier AUBRY



**DELIBERATIONS**

**REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

*Documents préparatoires envoyés en amont.*

Il est rappelé le règlement d'urbanisme et le zonage actuellement applicables sur la commune. Tous les documents d'urbanisme sont disponibles sur le site [www.https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/](https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/) ou sur notre site internet [www.merceylegrand.fr](http://www.merceylegrand.fr).

Les élus ne souhaitent pas délibérer avant d'avoir les orientations du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de Besançon.

## INFOS DIVERSES



### CARTES AVANTAGES JEUNES

**Rappel** : La commune propose à tous ses habitants la carte avantage jeune à 6 €, au lieu de 10 € prix public. Celle-ci est valable entre 0 et 30 ans, et vous donne des réductions, entrées gratuites ou réduites sur toute la Région. Inscription obligatoire en Mairie avant le 30 juillet 2024. *Infos complémentaires : [www.avantagesjeunes.com](http://www.avantagesjeunes.com)*

### COUPURE ELECTRICITE à COTTIER

En raison du raccordement de l'antenne relais 4G/5G, des coupures d'électricité sont prévues à COTTIER le Jeudi 25 Juillet entre 7h30 et 15h. *Merci de votre compréhension.*

### ATELIERS BONS JOURS : L'EQUILIBRE



#### **A l'attention des plus de 60 ans !**

Maison Vies & Part'âges, résidence pour seniors, en partenariat avec la mutualité française Bourgogne-Franche-Comté et la commune de Mercey le Grand vous proposent de participer **gratuitement** à partir **du jeudi 26 septembre à une séance d'1 heure par semaine d'exercices adaptés et variés** en lien avec votre quotidien avec pour thématique, **l'équilibre.**

L'atelier « L'équilibre où en êtes vous ? » vous permet de réassurer votre posture, stimuler et maintenir les fonctions d'équilibre, prévenir la chute selon vos objectifs et capacités. Il aura lieu à la **salle polyvalente de Mercey le Grand les jeudis après-midi de 14h30 à 15h30** et se compose comme suit :

- Une présentation de l'atelier le jeudi 26 septembre de 14h30 à 15h30
- 1 séance individuelle de 15 minutes pour permettre aux animateurs d'évaluer vos besoins et capacités, le jeudi 3 octobre (votre horaire vous sera confirmé ultérieurement),
- 11 séances collectives d'1h00 animées par des professionnels spécifiquement formés à la méthode (soit 10 semaines) du jeudi 10 octobre au jeudi 9 janvier 2025 de 14h30 à 15h30,
- 1 séance individuelle d'évaluation de 15 minutes pour faire le point sur vos progrès. Le jeudi 16 janvier 2025 (votre horaire vous sera confirmé ultérieurement).
- Un bilan et temps convivial le jeudi 13 mars de 14h30 à 16h00 à la résidence Maison Vies & Part'âges, 3 rue de Romain à Mercey le Grand.

N'hésitez plus, inscrivez-vous auprès de Audeline MOMY, coordinatrice de Maison Vies & Part'âges au 06.44.01.13.81 ou par mail [momy.audeline@maisonviesetpartages.fr](mailto:momy.audeline@maisonviesetpartages.fr) dès à présent. Votre participation vous permettra d'améliorer votre équilibre et de vous rassurer dans votre quotidien ! Le groupe se composera de 8 à 15 participants inscrits.

### RETROUVEZ LES INFORMATIONS DE LA COMMUNE SUR L'APPLICATION GRATUITE

**PANNEAU POCKET** : Installez l'application gratuitement sur votre smartphone (via le Play store) et consultez l'actualité des communes, Gendarmeries, Communautés de communes, Syndicats déjà utilisateurs autour de vous. Mettez en favoris les entités qui vous intéressent pour recevoir leurs notifications à chaque publication.





## PASSAGE DU JURY VILLES ET VILLAGES FLEURIS, le lundi 15 Juillet 2024



Justin, Louise, Bastien, Thierry notre employé communal et Didier notre Maire accompagnent les trois membres du jury.

## EMPLOIS JEUNES DE L'ÉTÉ 2024



Justin



Bastien  
et  
Louise

**RAPPEL : à 16 ans, il faut se recenser ! Rendez-vous en Mairie**

Plus d'informations sur : [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

# BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

- Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.  
Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**  
Comment ? → **Deux possibilités s'offrent à vous :**

### → PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr). Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : **pièce d'identité et livret de famille**
- 3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

### → À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

- Munissez-vous des documents suivants : **pièce d'identité et livret de famille.**





## A VOS AGENDAS

**SAMEDI 27 JUILLET 2024** SPECTACLE GRATUIT DE CIRQUE ET DE THÉÂTRE, au stade À MERCEY à 16h

La Communauté de Communes du Val Marnaysien vous donne rendez-vous parmi les manifestations de cet été pour un spectacle d'acrobaties gratuit sur le thème des abeilles avec **la compagnie Inhérence**.

Il suffit de réserver à l'Office du tourisme de Marnay au 03.84.31.90.91 ou [accueil@ot-valmarnaysien.com](mailto:accueil@ot-valmarnaysien.com).

*Inscriptions préalables obligatoires*



**Toutes les animations de l'été sur le secteur sont à retrouver sur le site : [www.ot-valmarnaysien.com](http://www.ot-valmarnaysien.com)**

**SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2024** REPAS à 19h30 sur inscriptions, **BAL POPULAIRE ET FEUX D'ARTIFICE** à 22h30

Bravo aux vainqueurs du tournoi de foot annuel, organisé par l'ASLM, et à tous les participants (joueurs, supporters, bénévoles ...) qui ont fait de ce samedi 19 juin, une belle journée de partage autour du ballon rond !

Equipe gagnante du tournoi « famille », entourée des arbitres



Equipe gagnante du tournoi « adulte »



**Fermeture estivale du secrétariat de Mairie :**  
**Du lundi 12 août au**  
**Dimanche 1 septembre 2024 inclus**



### **Permanences de Mairie :**

Lundi 8h - 12h30 ; Mardi 8 h - 18 h ; Vendredi 8h – 12h.

03.81.58.24.52 ♦ [mairie.mercey@orange.fr](mailto:mairie.mercey@orange.fr) ♦ [www.merceylegrand.fr](http://www.merceylegrand.fr)